

**CONCOURS : RH-F-114(24) – POSTE SYNDIQUÉ – FEÉSO  
AVIS INTERNE/EXTERNE  
AGENT OU AGENTE RESPONSABLE DE LA PAIE**

**Date d'entrée en fonction:** dès que possible

**Lieu:** Siège social

**Pourcentage d'affectation:** 35 heures/semaine; 52 semaines/année

**Taux horaire:** Entre 35,37 \$ et 45,50 \$ - classification 9

**Ce que nous offrons :** un excellent régime d'avantages sociaux (incluant dentaire et maladie complémentaire), régime de retraite OMERS (régime à prestations déterminées), congés payés et le remboursement de frais de scolarité pour le perfectionnement professionnel

**Sommaire des responsabilités:**

La personne qui occupe ce poste relève de la contrôleure et a pour rôle de s'acquitter des fonctions rattachées à la paie du personnel du Conseil.

**Exigences et qualifications:**

- Programme d'études collégiales de trois ans en administration des affaires, avec option en gestion des systèmes de paie ou en comptabilité
- Une certification dans le traitement de la paie pourra aussi être considérée
- Minimum de 1 an d'expérience dans le domaine de la paie ou comptabilité

**Compétences :**

- Démontrer une bonne maîtrise du français oral et écrit;
- Démontrer une excellente capacité organisationnelle;
- Démontrer une bonne connaissance des principes comptables;
- Faire preuve de connaissances de base des responsabilités d'un employeur vis-à-vis un régime de retraite;
- Savoir utiliser un logiciel de comptabilité;
- Pouvoir lire et interpréter des manuels et des guides relatifs à la paie, à l'impôt, à l'assurance emploi, aux ententes collectives et aux régimes de retraite;
- Faire preuve de politesse, de courtoisie et de discrétion;
- Savoir travailler en équipe;
- Faire preuve d'entregent.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 6 novembre 2024** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie  
Directeur des Ressources humaines  
296, rue Van Horne  
Sudbury (Ontario) P3B 1H9  
Tél. : (705) 671-1533 / Téléc. : (705) 671-1794  
courriel : emplois@grandnord.ca

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

**Anne-Marie Gélinault**, présidente

**Sébastien Fontaine**, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.